

Numéro de client : 2 206 793 696
Numéro de facture : 707 126 985 041

Votre identifiant : Jouwersma1
(www.engie-electrabel.be)

961/BERFRBC2

M. Steven Jouwersma
RUE EMILE FERON 86
1060 SAINT-GILLES

Une question ?
www.engie-electrabel.be/fr/contact
Ligne Énergie : 078 35 33 33
accessible : lu-ve 8:00-20:00 sa 9:00-13:00
Fax: 081 77 44 69
Lettres : Electrabel
Boîte postale 10888 • 5000 Namur 1

En cas de panne électrique : 02 274 40 66 (24h/24)
(gestionnaire de réseau Sibelga)

Date de facture 19 décembre 2018

Facture intermédiaire période décembre 2018

Adresse de consommation: RUE EMILE FERON 86, 1060 SAINT-GILLES Votre contrat Active	hors TVA	TVA
Électricité - EAN 541448920000621385	49,45	21%
	0,78	<1>
Frais de rappel	7,50	<2>
Total (hors TVA)	57,73	
Total montant TVA	10,39	
Total (TVA comprise)	€ 68,12	

Veillez payer le montant de € 68,12 avant le 6 janvier 2019.

- Sur le compte IBAN BE46 0003 2544 8336 (BIC = BPOTBEB1) d'Electrabel sa
- Avec la communication structurée suivante +++407/8296/22902+++

Les montants susmentionnés sont toujours exprimés en euros.

En réglant vos factures à temps, vous vous épargnez des frais inutiles. En cas de retard de paiement, nous sommes contraints de vous envoyer un rappel. Le coût de ce rappel (€ 7,50) vous est alors facturé.

Votre facture via e-mail? Rien de plus simple! Activez-la en quelques clics sur www.engie-electrabel.be/efacture

Information TVA

régime TVA	base TVA	TVA
21%	€ 49,45	€ 10,39
<2> Exonération de la TVA. Décision E.T. 84570 du 29-05-1997.	€ 7,50	-
<1> Exonération art. 28 du code TVA	€ 0,78	-
Total	€ 57,73	€ 10,39

P.CABN:943.Y.O.D.20122018.v3.0.13.000000.S.p1/2
Double délivré à la demande du client pour remplacer l'original égaré ou détruit (v. circ. n° 10 du 9-08-1974 de l'administration de la TVA).

Contact : voir en haut à droite

Siège principal : Electrabel sa, Boulevard Simón Bolívar 34, 1000 Bruxelles, Belgique
TVA BE 0403.170.701 RPM Bruxelles - Compte bancaire IBAN BE46 0003 2544 8336 - BIC BPOTBEB1

Page 1

Active

Votre contrat pour l'électricité a commencé le 28 février 2018, a une durée de 4 ans et se poursuit ensuite tel qu'il est décrit dans les conditions particulières spécifiques de votre contrat. Vous pouvez mettre fin à votre contrat à tout moment, sans indemnité, moyennant le respect d'un préavis écrit d'un mois. La période en cours actuelle prend fin le 27 février 2022.

Vous trouverez les conditions générales et spécifiques sur www.engie-electrabel.be

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez demander ces informations en appelant la Ligne Energie au 078 35 33 33

Origine de la livraison d'électricité

L'électricité est issue de différentes sources.

Origine de la livraison totale d'électricité de votre fournisseur: sources d'énergies renouvelables (31,23%), cogénération de qualité (0%), combustibles fossiles (12,74%), nucléaire (54,43%), inconnu (1,60%). Origine de l'électricité mise à votre disposition Active: cogénération de qualité (0%), combustibles fossiles (18,53%), nucléaire (79,16%), inconnu (2,32%).

Pour plus d'informations sur les déchets radioactifs et les émissions CO₂, surfez sur:

- www.climat.be/fr-be
- www.ondraf.be

L'énergie la moins chère est celle que vous ne consommez pas. ENGIE Electrabel vous aide à réduire votre consommation jusqu'à 30 % et à diminuer vos émissions de CO₂. Pour plus d'infos surfez sur www.engie-electrabel.be/conseils

Questions ou plaintes

Pour toute question sur votre facture, contactez-nous par e-mail via www.engie-electrabel.be/fr/contact, par téléphone au 078 35 33 33, par fax au 081 77 44 69 ou par courrier à ENGIE Electrabel, Boîte postale 10888, 5000 Namur 1. Si vous estimez que votre facture intermédiaire ne correspond pas (plus) à votre consommation actuelle, nous adapterons le montant après accord des deux parties.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à vos demandes. Au cas où vous ne seriez pas satisfait de notre réponse, vous pouvez également vous adresser au Service de Médiation de l'Énergie en complétant un formulaire de plainte disponible sur le site www.mediateurenergie.be, par courrier au Service de Médiation de l'Énergie, Boulevard Roi Albert II 8 boîte 6, 1000 Bruxelles, par fax au 02 211 10 69 ou par téléphone au 02 211 10 60.

Pour des simulations tarifaires, vous pouvez vous adresser au site www.brusim.be du régulateur régional compétent.